



Livraison : EBOL2405LIV3234

ICKO APICULTURE

Pôle Activité Drôme Sud Provence
60 Impasse des senteurs

26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
Téléphone : +33.4.90.40.49.71
Télécopie : +33.4.90.30.46.77

Courriel : contact@icko-apiculture.com
Site : www.icko-apiculture.com

FACTURE : EBOL2405FAC2366

Date : 28/05/2024 Ref. : 1100309565

Expédition	
Votre code client	056986
Commande enregistrée par : CDE WEB	
Commande préparée par :	
Représentant : NA	

Email : eshop@direct.reducio.fr

N° télécopie client

N° téléphone client (+33)0.66.81.54.92

Adresse de facturation

Marine HECKMANN
5 Rue du Talus

67400 Illkirch Graffenstaden
France

N° intracom client

N° SIRET

Adresse de livraison
Didier ELTGEN
1 Rue de Rome

67150 ENTZHEIM
France

N° tél Adr. Liv client (+33)0.66.81.54.92

Référence	Désignation	Qté	PU H.T.	Remise	PU Net HT	PU net TTC	Montant HT	Montant TTC	*
MA044P	-EBOL2405LIV3234 - 28/05/2024	60	7,42	14,00 %	6,38	7,66	382,80	459,36	001
LB108-P50	Pot en verre cylindrique 250g (212ml) TO63 50 capsules métalliques pasteurisables - TO63 - blanche	24	6,33	19,00 %	5,13	6,16	123,12	147,74	001

Code	Base	Taux	Montant
001	585,09	20,00	117,01
Total TVA			117,01

Conditions de règlement		
Echéance	Mode	Montant
28/05/2024		702,10
Veuillez indiquer impérativement votre code client lors du paiement		

Montants		
Port	95,00	79,17
<i>Total H.T. EUR</i>		585,09
<i>Taxes</i>		117,01
<i>Total TTC EUR</i>		702,10
NET A PAYER EUR		702,10

Toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits devra être formulée auprès du vendeur dans les 72h suivant la livraison.

Toute réclamation portant sur un colis endommagé ou une commande détériorée devra être formulée sur le bon de livraison du livreur lors de la livraison.

Toute réclamation formulée au-delà de ces délais sera systématiquement rejetée et dégagera le vendeur de toute responsabilité.

Toute facture non réglée à son échéance portera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard de 1,5 % par mois à compter de l'échéance. En cas de recouvrement, une pénalité forfaitaire de 40€ sera appliquée (Décret n°2012-1115 du 02.10.2012).

* Nos produits BIO sont issus de l'Agriculture biologique. U.AB = Utilisable en Agriculture BIO. Certifiés par Ecocert FR-BIO-01.

** Produit Cosmétique Ecologique et Biologique certifié par Ecocert Greenlife